**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 92 (1966)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les 15 jours

#### ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique det l'Université de Lausanne) et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-technique fédérale de Zurich)

# COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch. G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.

Vaud:

J. Béguin, arch.
Valais:

Vaud:

M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique » Président: D. Bonnard, ing. Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing. Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,

Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »

Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

#### ABONNEMENTS

RÉDACTION

l an	Suisse Fr. 40 » » 33		Fr. 44.—
bocietaires	» » » » »		
Prix du numéro	» » 2	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

### ANNONCES

Fr. 385.— » 200.—

102.—

52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

#### SOMMATRE

Concours de projets pour l'Ecole secondaire régionale à Colombier (Neuchâtel). Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Rapport d'activité 1965. Bibliographie. — Nouveautés, informations diverses. Documentation générale. — Documentation du bâtiment.

# **CONCOURS DE PROJETS** POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE À COLOMBIER (NE)

## Extraits du règlement

A la suite de l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, les communes d'Auvernier, de Bevaix, de Bôle, de Boudry, de Colombier et de Cortaillod ont décidé la création d'un centre secondaire intercommunal à Colombier. Les terrains nécessaires sont situés au lieu dit « Les Coutures », du cadastre de Colombier.

Le centre scolaire sera construit en deux étapes, soit :

un premier complexe complet pour environ

puis extension complémentaire pour environ 210 élèves.

Il comprendra deux sections:

la section moderne;

la section préprofessionnelle.

Le tiers des classes normales sera affecté à la section préprofessionnelle et les deux tiers à la section moderne. Les autres classes et locaux divers sont communs aux deux sections.

Le concours est soumis aux principes pour les concours d'architecture de la SIA, norme nº 152 (1960).

Il est ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans le canton de Neuchâtel depuis le 1er janvier 1963 ainsi qu'aux Neuchâtelois domiciliés dans d'autres cantons; il est ouvert également aux architectes neuchâtelois domiciliés à l'étranger.

Le comité du Centre secondaire intercommunal à Colombier met à la disposition du jury une somme de 27 000 fr. qui sera affectée à la répartition des prix. Il sera attribué six prix aux auteurs des meilleurs travaux.

Les projets primés deviendront propriété du comité du Centre secondaire intercommunal qui s'en réserve la libre disposition pour la réalisation de ses vues.

# Extraits du programme

Le programme prévoit en première étape :

18 classes normales pour 30 élèves;

1 classe d'étude;

1 classe de dessin et 1 classe de sciences, dont la grandeur est une fois et demie celle d'une classe normale ;